



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE PRODUCTIVE V

ACCORD DE DON N° 5390/GR-HA

Financement : Banque Interaméricaine de Développement

SPA-PS-PIP V-106

AVIS DE RECRUTEMENT D'UNE RÉCEPTIONNISTE POUR LE BUREAU DE L'UTE À PORT-AU-PRINCE

Le Gouvernement de la République d'Haïti a reçu de la Banque Interaméricaine de Développement un don pour la mise en œuvre du Programme d'Infrastructure Productive V » (PIP V) dont l'exécution est confiée à l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).

L'UTE/MEF prévoit d'affecter une partie des fonds à la sélection d'une Réceptionniste (Réf. : SCI-PS-PIP V-106). Le recrutement sera réalisé conformément à la méthode de Sélection de Consultants Individuels décrite dans les Politiques pour la sélection et le recrutement de consultants financés par la Banque Interaméricaine de Développement (GN-2350-15, mai 2019), accessible via le lien suivant : <https://projectprocurement.iadb.org/fr/policies>.

Pour de plus amples informations sur ce poste, les intéressés peuvent consulter le document de sélection et prendre connaissance des conditions d'éligibilité (formations, expériences, aptitudes) sur le site de l'UTE via le lien ci-dessous :

<https://www.ute.gouv.ht/wp-content/uploads/2025/12/20251222-dsci-recrutement-rceptionniste-ute-fd.pdf>.

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation, un CV selon le format requis et une copie de tous les diplômes et certificats, le tout en un seul document en format PDF, devra être envoyé au plus tard le 15 janvier 2026 à 4 h P. M., **avec la mention** « Candidature de (*nom du candidat*) pour le Poste de réceptionniste au bureau de l'UTE à Port-au-Prince (Réf. SCI-PS-PIP V-106) » :

- a) à l'adresse de l'UTE : 12B, rue Latortue - Musseau, Port-au-Prince, Haïti, **ou**
- b) par courrier électronique à l'adresse passation.marches@ute.gouv.ht.

Seuls les candidates ayant les qualifications requises seront contactés et informés du déroulement du processus.

L'évaluation des candidatures se fera en deux étapes : une évaluation des qualifications sur la base des CV (70%) puis une entrevue individuelle (30%) pour les candidates répondant aux critères de sélection. La note finale sera une combinaison des notes obtenues à chaque étape.

Seuls les candidates ayant obtenu la note minimale de 70 sur 100 lors de l'évaluation des CV accèderont aux entrevues.